



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

publicité

Question écrite n° 109069

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, de bien vouloir lui préciser si un exploitant de taxi(s) est autorisé à faire de la publicité, par exemple dans les « pages jaunes » de l'annuaire téléphonique, sur une commune autre que sa commune de rattachement et, le cas échéant, sous quelles conditions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109069

Rubrique : Taxis

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11510